

Désignation de l'entreprise : SAS 4 TARTES Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 14 RUE DE PARIS 22000 ST BRIEUC Durée de l'exercice précédent* 12
 Numéro SIRET* 8 3 2 5 7 5 7 9 9 0 0 0 1 6 Néant ☐ *

				Exercice N clos le.	N-1
				13 11 22 02 4	13 11 22 02 3
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISABLE	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI	662 278	662 278
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	136 805	120 276
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	2 175 660	1 732 519
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		660
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	15 705	15 480
	TOTAL (II)	BJ	BK	2 990 448	1 852 796
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU	30 340	29 946
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	672	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	9 545	13 026
	Autres créances (3)	BZ	CA	56 108	415 632
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	400 000	
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	456 414	830 020
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	26 945	6 350
	TOTAL (III)	CJ	CK	980 023	1 294 974
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
Comptes de régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	3 970 471	2 416 975
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	15 705	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :

* Des évaluations concernant cette rubrique sont données dans le note n° 2023

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

En Euros.

Cabinet d'Expertise Comptable & Conseil

52

Désignation de l'entreprise : SAS 4 TARTES

Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :50.....000.....)	DA 50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD 5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG 422 220	326 019
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 145 390	96 201
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL 622 610	477 219
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 44 633	297 189
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV 1 283 924	987 329
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 109 656	592 789
	Dettes fiscales et sociales	DY 55 831	62 449
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB 1 023	
	TOTAL (IV)	EC 1 495 066	1 939 756
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 2 117 675	2 416 975
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
	{ Ecart de réévaluation libre	ID	
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 1 478 956	1 939 756
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Sc

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 117 675.30 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 830 210.13 Euros et dégageant un bénéfice de 145 390.27 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	662 278		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	131 006		5 799
Installations générales agencements aménagements divers	1 845 503		110 220
Matériel de transport	137		6 990
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	212 811		
TOTAL	2 189 457		123 008
Autres titres immobilisés	660		
Prêts, autres immobilisations financières	15 480		225
TOTAL	16 140		225
TOTAL GENERAL	2 867 874		123 233

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			662 278	662 278
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			136 805	136 805
Installations générales agencements aménagements divers			1 955 722	1 955 722
Matériel de transport			7 127	7 127
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			212 811	212 811
TOTAL			2 312 465	2 312 465
Autres titres immobilisés		660		
Prêts, autres immobilisations financières			15 705	15 705
TOTAL		660	15 705	15 705
TOTAL GENERAL		660	2 990 448	2 990 448

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		115 621	4 655		120 276
Installations générales agencements aménagements divers		1 562 866	82 636		1 645 501
Matériel de transport		137	694		831
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		78 038	8 148		86 187
TOTAL		1 756 663	96 133		1 852 796
TOTAL GENERAL		1 756 663	96 133		1 852 796
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	4 655				
Instal.générales agenc.aménag.divers	82 636				
Matériel de transport	694				
Matériel de bureau informatique mobilier	8 148				
TOTAL	96 133				
TOTAL GENERAL	96 133				

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	15 705	15 705	
Autres créances clients	9 545	9 545	
Taxe sur la valeur ajoutée	48 454	48 454	
Débiteurs divers	7 654	7 654	
Charges constatées d'avance	26 945	26 945	
TOTAL	108 303	108 303	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	939	939		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	43 693	27 583	16 110	
Fournisseurs et comptes rattachés	109 656	109 656		
Personnel et comptes rattachés	27 999	27 999		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 045	17 045		
Impôts sur les bénéfices	2 010	2 010		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 263	4 263		
Autres impôts taxes et assimilés	4 513	4 513		
Groupe et associés	1 283 924	1 283 924		
Produits constatés d'avance	1 023	1 023		
TOTAL	1 495 066	1 478 956	16 110	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	252 363			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	100.0000	500			500

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FDC Le Strike	4 500			4 500	
FDC Le Strike (dt Mali)			662 278	662 278	
Total	4 500		662 278	666 778	

Conformément au règlement ANC 2015-06, le fonds commercial inscrit à l'actif, n'ayant pas une durée d'utilisation limitée, n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuel qui n'a pas conduit à constater une dépréciation.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 ans
Installations techniques	Linéaire	5 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier coût d'achat connu.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	23
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 764
Dettes fiscales et sociales	19 128
Total	24 915

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	26 945
Total	26 945
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 023
Total	1 023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :	8 016
- Intérêts courus d'emprunt 8 016	
Total	8 016

4 TARTES
Société par actions simplifiée
Au capital de 50 000 Euros
Siège Social : Rond-point de Brézillet – 3 rue Louis Malle
22950 TREGUEUX
832 575 799 RCS SAINT BRIEUC

AFFECTATION DES RESULTATS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

RESOLUTION PROPOSEE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 AVRIL 2025

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter les bénéfices de l'exercice clos le 31 décembre 2024, s'élevant à la somme de 145 390 Euros, de la manière suivante :

- « Autres réserves » 145 390 Euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée prend acte qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 11 avril 2025 :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

« Extrait certifié conforme »

La présidence

La société SOLAM

Représentée par M. Sébastien LELIEVRE, son gérant

